



Independent observer
of the Global Fund

La campagne J'en parle maintenant ! du Fonds mondial entre dans sa deuxième phase

La campagne anticorruption du Fonds mondial, intitulée J'en parle maintenant !, est entrée dans sa deuxième phase. Elle a pour objet d'encourager les maîtres d'œuvre des subventions et le Secrétariat à dénoncer les cas de fraude, d'abus et d'atteintes aux droits humains dans le cadre des programmes financés par le Fonds mondial.

Dans sa première phase, la campagne avait pour objectif la sensibilisation générale aux actes répréhensibles et aux manières de les identifier. Elle comportait un centrage particulier sur trois problèmes spécifiques dans trois pays pilotes, la Côte d'Ivoire, le Malawi et l'Ukraine. La deuxième phase vise un public plus large, à savoir l'ensemble des maîtres d'œuvre et le Secrétariat. Tandis que la première phase était une phase d'essai, la deuxième est qualifiée de phase de pérennisation. Le Bureau de l'Inspecteur général indique être déjà en train de préparer la troisième phase (ancrage), qui a pour but d'intégrer définitivement l'initiative anticorruption dans le fonctionnement du Fonds mondial.

« Instaurer une culture de dénonciation prend du temps, c'est pourquoi notre stratégie porte sur trois ans », a indiqué à Aidspan Thomas Fitzsimmons, spécialiste de la communication du Bureau de l'Inspecteur général. « Pendant les deuxième et troisième phases de la campagne, nous voulons vraiment mettre en lumière le fait que le Bureau de l'Inspecteur général peut aider les subventions à obtenir un impact accru en intervenant le plus tôt possible face aux actes répréhensibles ».

Certaines des activités de la première phase se poursuivront dans le cadre de la deuxième phase.

Phase 1 : Trois pays pilotes

Malawi

Au Malawi, la campagne J'en parle maintenant ! a été conçue pour encourager la population locale à parler des vols de médicaments. La distribution à grande échelle de prospectus à travers la chaîne d'approvisionnement – chaque boîte de médicaments quittant l'entrepôt contenait les prospectus et affiches de la campagne – associée à des messages sur les panneaux d'affichage et à des messages d'intérêt général à la radio nationale, ont abouti à plus d'une centaine de signalements à une ligne téléphonique dédiée dans les quelques mois qui ont suivi le lancement.

La campagne a été lancée parallèlement à une campagne d'USAID intitulée Make A Difference (Faire la différence), qui ciblait également le vol de médicaments. Le Bureau de l'Inspecteur général et l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) ont convenu d'utiliser le même numéro et de faire appel au même fournisseur local de ligne téléphonique afin de garantir la cohérence et la clarté de l'appel à l'action adressé à la population locale.

Un groupe de travail sur les vols d'antipaludiques, composé d'agents d'USAID, du Bureau de l'Inspecteur général et des services de police du Malawi, a été en mesure d'agir à partir des renseignements tirés des signalements, qui identifiaient plusieurs sites soupçonnés de vendre des antipaludiques volés.

Le groupe de travail a par la suite mis au jour des éléments de preuve qui ont abouti à un certain nombre d'arrestations de personnes en vue, d'amendes et de poursuites judiciaires. Selon les informations fournies à Aidsplan par le Bureau de l'Inspecteur général, grâce aux pistes issues de la campagne du BIG, d'USAID et de sources ministérielles, l'Unité d'enquête sur les vols de médicaments du Malawi a procédé à des dizaines d'arrestations au cours des derniers mois, suivies dans la plupart des cas de condamnations et de peines de prison. Le Bureau de l'Inspecteur général publiera prochainement un rapport présentant davantage d'information sur les mesures prises dans la foulée de la campagne.

Le budget de l'unité chargée des enquêtes comprenait 206 000 dollars provenant d'une subvention du Fonds mondial. Selon le Bureau de l'Inspecteur général, les faits attestent que le gouvernement du Malawi se montre désormais plus engagé envers les efforts de réduction des vols de médicaments. Le ministère de la Santé a élaboré un plan d'action en matière de disponibilité et de sûreté des médicaments, et le gouvernement a reconduit le financement de son unité d'enquête.

La campagne du Malawi a été prolongée en 2017. D'après M. Fitzsimmons, au vu des bons résultats de la campagne, qui a produit des dizaines de signalements, et de la bonne collaboration entre les partenaires dans le pays, « il semblait prématuré d'y mettre fin maintenant, d'autant plus que les vols de médicaments restent répandus ».

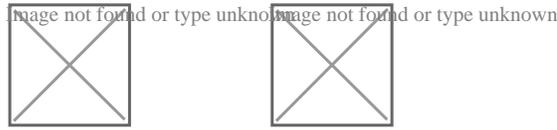
En 2017 et au-delà, la campagne appliquera la même approche que durant la première phase, à savoir les annonces à la radio, les panneaux d'affichage et la distribution de prospectus et d'affiches. Le Bureau de l'Inspecteur général a néanmoins modifié les éléments visuels et les messages, qui, selon les retours d'information, étaient un peu trop « sophistiqués » ou « occidentalo-centriques » pour le marché du Malawi.

Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, J'en parle maintenant ! avait pour objectif la réduction de l'offre et de la demande d'une version non autorisée de l'antituberculeux RHZE. Ce médicament était disponible sur ordonnance au travers des programmes financés par le Fonds mondial, mais des versions « sans ordonnance » du médicament étaient vendues dans tout le pays sur les marchés de rue. Le projet pilote a permis de constater que le public achetait les antituberculeux pour traiter d'autres maladies. Or cela a des conséquences réelles en matière de santé publique, puisque cela peut provoquer une forme

multirésistante de tuberculose, qui est beaucoup plus difficile à traiter.

Une enquête menée par le Bureau de l'Inspecteur général en 2016 a révélé que l'établissement chargé de réceptionner, stocker et distribuer les médicaments et un organisme public agissant en qualité de récipiendaire principal dans le cadre d'une subvention de lutte contre la tuberculose étaient à l'origine d'un vaste détournement de médicaments antituberculeux financés par le Fonds mondial (voir l'[article de l'OFM](#)).



Ancienne affiche pour
le pilote du Malawi

Affiche révisée

En collaboration avec l'équipe de pays, le ministère de la Santé et l'instance de coordination nationale, une campagne « J'en parle maintenant ! » a été lancée dans le but de sensibiliser la population locale sur les dangers de la prise de versions sans ordonnance du RHZE achetées sur les marchés de rue. La campagne consistait en la distribution ciblée de prospectus dans les établissements de santé, parallèlement à des messages d'intérêt général à la radio nationale.

Le Bureau de l'Inspecteur général pense que la campagne a contribué à l'amenuisement de l'offre et de la demande du médicament illégal dans la rue. Début 2017, après la fin de la campagne, une étude a été menée sur neuf marchés de rue à l'échelle nationale. Il s'agissait de marchés où du RHZE financé par le Fonds mondial avait été trouvé offert à la vente durant l'enquête de 2016. Il est ressorti de l'étude que l'offre du médicament avait diminué substantiellement.

Étant donné que le projet pilote de Côte d'Ivoire a atteint son objectif, il ne passera pas à la deuxième phase.

Ukraine

En Ukraine, la campagne « J'en parle maintenant ! » s'attaquait au problème des consommateurs de drogues injectables contraints de verser des pots-de-vin pour bénéficier des traitements de substitution aux opiacés gratuits financés par le Fonds mondial. En partenariat avec la ligne téléphonique locale dédiée aux traitements de substitution aux opiacés, les messages de la campagne ciblaient les nombreux centres d'accueil offrant ces thérapies. Cependant, bien qu'une ligne locale ait constaté une augmentation des signalements du fait de la campagne, une enquête parallèle par le Bureau de l'Inspecteur général n'a pas trouvé d'éléments de preuve de ce que les consommateurs de drogues injectables étaient effectivement contraints de verser des pots-de-vin, ce qui laisse penser que le problème, bien que réel, n'était pas répandu. Le projet pilote de l'Ukraine ne passera pas à la deuxième phase.

Deuxième phase

La deuxième phase maintiendra l'intitulé « J'en parle maintenant ! » pour les maîtres d'œuvre, mais cette fois l'ensemble de ceux-ci seront visés. Les objectifs restent les mêmes, à savoir encourager les gens à signaler les problèmes sans attendre et à fournir des informations de qualité de sorte que le Fonds mondial puisse interrompre les actes répréhensibles le plus rapidement possible, avant que l'impact de la subvention soit mis en danger.

Dans le même temps, la deuxième phase de la campagne est « repositionnée » internement de manière à mettre l'accent sur le rôle prépondérant du Secrétariat aux côtés du Bureau de l'Inspecteur général, au moyen du slogan dérivé We Speak Together! (Nous en parlons ensemble !) (Ce slogan sera uniquement utilisé en interne.) Le Bureau de l'Inspecteur général dit vouloir encourager le Secrétariat à s'adresser à lui plus souvent et de manière plus informelle pour intervenir en cas de faits répréhensibles. Le Bureau de l'Inspecteur général a indiqué commencer à lancer de nouveaux contenus et supports. La plateforme de cours en ligne www.ispeakoutnow.org a été renouvelée, avec de nouvelles études de cas, une section sur l'actualité, une section contenant du matériel et d'autres fonctionnalités relatives aux réseaux sociaux. Parmi les nouvelles ressources, le Bureau de l'Inspecteur général a élaboré une [boîte à outils anticorruption et antifraude](#) contenant sept outils disponibles en quatre langues à l'intention des maîtres d'œuvre. Quelque 700 exemplaires papier ont été envoyés aux récipiendaires principaux et aux instances de coordination nationale. Chaque fois que le Bureau de l'Inspecteur général, et en particulier l'unité chargée des enquêtes, part en mission, il se sert de ces supports pour former les maîtres d'œuvre, généralement au travers de l'instance de coordination nationale.

Pour le Secrétariat, le Bureau de l'Inspecteur général a préparé une vidéo d'animation sur les avantages de s'adresser tôt à lui. Il organisera également des sessions de formation et des réunions casse-croûte internes pour sensibiliser le personnel.

[Read More](#)
